

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : MILBACYL 12,5 MG / 125 MG COMPRIME A CROQUER POUR CHIENS, Comprimé à croquer

Titulaire : CEVA SANTE ANIMALE

Composition : Milbémycine oxime 12,50 mg - Excipient QSP 1 Comprimé; Praziquantel 125,00 mg - Excipient QSP 1 Comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/2260670 9/2024

Date de décision : 21/06/2024